



COMPTE RENDU DE MANDAT CTA DU 5 FEVRIER 2020

La FNEC FP FO est représentée par Nicolas Tournier (suppléant) et Christian Robert (titulaire).

Récapitulatif des votes émis :

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des formations générales, technologiques et professionnelles	FO, FSU, CFDT		UNSA	
Lignes directrices de gestion premier degré	FO, FSU, UNSA , CFDT			
Lignes directrices de gestion second degré	FO, FSU, UNSA			
Lignes directrices de gestion ATSS	FO, FSU, UNSA			

Sommaire :

- Page 1 : déclaration liminaire et réponse de M. le Recteur
- Page 3 : Carte des formations générales, technologiques et professionnelles (pour vote)
- Page 6 : Postes Spécifiques Nationaux (SPEN) (pour information)
- Page 6 : Préparation de la rentrée 2020 : moyens premier et second degrés (pour information)
- Page 8 : Lignes directrices de gestion académique relatives à la mobilité des personnels (pour vote)
- Page 9 : Modification de la sectorisation de certains lycées (pour information)
- Page 9 : Bilan social 2018 (pour information)

Monsieur le Recteur indique qu'il sera obligé de quitter la réunion à 12 H 30 12 h 45

Déclaration liminaire et réponse de Monsieur le Recteur

La FNEC-FP FO a présenté une déclaration liminaire que vous trouverez en annexe, déclaration liminaire qui développe les points suivants :

Réforme des retraites :

« Malgré de nombreux jours de grève, la détermination des personnels est intacte. Ils refusent les régressions que représentent les contre réformes des retraites comme celles du baccalauréat et de la fonction publique.

Les collègues ont pris connaissance des conclusions du Conseil d'Etat qui estime que les dispositions liées à la revalorisation des enseignants *« sauf à être regardées, par leur imprécision, comme dépourvues de toute valeur normative, (...) constituent une injonction au Gouvernement de déposer un projet de loi et sont ainsi contraires à la Constitution »*. La « promesse » du ministre Blanquer d'inscrire dans la loi des garanties pour les enseignants apparaît pour ce qu'elle est : un enfumage, une manœuvre du gouvernement et de ses soutiens, tout comme les circonvolutions autour de l'âge pivot.

De même l'étude d'impact de la réforme des retraites précise que *« dès lors que les impacts du nouveau système seront progressifs et proportionnels à la durée de carrière dans le nouveau système, la revalorisation des primes des enseignants et des chercheurs qui leur permettra de ne pas subir de baisse de pension pourra donc intervenir elle aussi progressivement. Elle portera en priorité sur les générations concernées par le nouveau système et les débuts de carrière »*. Pour la FNEC-FP FO le désaveu cinglant porté par le Conseil d'Etat confirme nos analyses. Cette réforme est une régression sans précédent qu'il convient de combattre. La prétendue revalorisation annoncée par le ministre Blanquer est non seulement insuffisante (48 € brut sous forme de primes pour les débuts de carrière) mais une tromperie dangereuse, puisque un des objectif du ministre est de modifier le temps de travail et les ORS des enseignants, ce que condamne la FNEC-FP FO.

La FNEC-FP FO condamne le projet de recours au versement de primes sous couvert de prétendue revalorisation. Tout comme les IMP, il ne ferait qu'accentuer l'arbitraire de leur attribution et ne répond en rien à la demande des personnels d'augmentation des salaires. La FNEC-FP FO rappelle sa revendication : l'augmentation de 18 % de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes de pouvoir d'achat subies par l'ensemble des personnels depuis 2000.

La FNEC-FP FO invite les personnels à poursuivre la tenue des AG et des heures d'informations syndicales pour décider de poursuivre la mobilisation pour obtenir le retrait ! »

E3C :

« Concernant la réforme du lycée et du baccalauréat, dont nous demandons toujours l'abrogation, ce que nous vivons aujourd'hui, Monsieur le Recteur, avec les épreuves d'E3C, est grave et inacceptable.

Oui, il est grave et inacceptable de constater que les personnels et les élèves subissent un tel niveau de pression que certains n'en dorment plus et tombent malades.

Oui, il est grave et inacceptable de constater que de nombreux enseignants, souvent aguerris, malgré tous leurs efforts, ne parviennent pas à faire leur programme tel qu'il devrait être fait pour correspondre aux épreuves du Bac.

Oui, il est grave et inacceptable d'entendre de la bouche de nombreux enseignants qu'ils ont le fort sentiment de maltraiter leurs élèves. Pourtant, si le Ministre de l'EN avait pris la peine d'entendre nos arguments, alors rien de tout cela ne serait arrivé.

Oui, depuis l'année dernière, nous tentons d'expliquer et d'alerter. Nous avons expliqué que ces réformes étaient mauvaises à la fois pour les enseignants et les élèves. Nous pourrions vous redonner encore, et encore nos arguments, mais nous avons maintenant bien compris que, comme pour le projet de réforme des retraites, la seule stratégie que ce gouvernement est capable de développer, c'est celle de rester sourd à toutes les revendications, d'où qu'elles viennent. Le Ministre de l'EN a affirmé sur France Inter le dimanche 19 janvier que « 99,9 % des enseignants étaient d'accord avec lui quand il dit que ce qui compte avant tout, c'est l'intérêt des élèves »...

Oui Monsieur La Recteur, le Ministre a raison. La quasi totalité des enseignants agit avant tout pour ses élèves... Comment comprendre alors que vous ayez autant de difficulté à faire que les épreuves d'E3C se déroulent normalement ?

Comment se fait-il qu'il y ait autant d'enseignants en grève et que vous soyez obligée de convoquer d'autres personnels pour assurer les surveillances, jusqu'à même devoir convoquer des retraités qui découvrent en arrivant qu'ils sont là pour remplacer des grévistes ?

Comment se fait-il Monsieur La Recteur que vous soyez obligée de menacer de sanctions des enseignants qui pourtant mettent l'intérêt de leurs élèves avant tout ?

Comment se fait-il Monsieur Le Recteur, que des DASEN soient obligés de menacer d'un zéro les élèves qui auraient été absents aux épreuves ?

Comment se fait-il Monsieur Le Recteur qu'aujourd'hui des personnels de direction soient aussi en grande difficulté. Mis en difficulté par des actes commis dans et aux abords des lycées qu'ils ne peuvent pas cautionner. Mis en difficulté par les consignes données d'une très grande fermeté, qui risquent de dégrader fortement et durablement les relations avec les professeurs. Ces personnels sont ainsi pris en étau entre leur rôle de représentant de l'Etat d'une part, leur volonté d'apaisement dans les établissements d'autre part, et la nécessité de maintenir le dialogue avec des équipes avec lesquelles ils travaillent au quotidien pour la réussite des élèves.

Même les fédérations de parents d'élèves vous ont alerté plusieurs fois. Pensez-vous Monsieur Le Recteur que tout cela soit le signe d'une bonne réforme comprise et acceptée par le plus grand nombre ?

Alors bien sûr, vous allez nous opposer le comportement de certains enseignants que vous considérez comment inadapte à la situation, voire inadmissible. Sans vouloir excuser de manière systématique tout ce qui a pu se passer,

comment en vouloir à ceux qui avec tristesse ont cru qu'il n'y avait plus que le blocage qui pouvait sauver leurs élèves ?

Oui Monsieur Le Recteur, le mal-être, voire même la souffrance, peut parfois se transformer en colère. Et pour la FNEC-FP FO, le seul responsable de tout cela, c'est le Ministre de l'EN ! En recourant à ces modes d'action, les enseignants ne s'attaquent pas au baccalauréat, ils le défendent. C'est pourquoi la FNEC-FP FO vous demande de mettre fin aux menaces et intimidations et de renoncer à poursuivre dans la voie de sanctions.

Oui nous avons constaté un certain nombre de dysfonctionnements qui rompent avec l'équité entre candidats telle que définie dans l'article L 331-1 du code de l'éducation. Oui, des thèmes de révision précis ont été donnés par des chefs d'établissement notamment dans les académies d'Orléans-Tours et de Toulouse. Ailleurs, certains candidats ont eu droit à la banalisation d'une demi-journée, d'autres ont eu une ou deux heures de battement après les épreuves. Parfois les épreuves n'étant pas simultanées, il y a eu une fuite des sujets sur les réseaux sociaux... Monsieur Le Recteur, vous ne pouvez donc pas considérer que ces épreuves d'E3C se sont déroulées normalement. C'est pour cela que la FNEC-FP FO demande à ce qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre des élèves. Nous n'accepterons pas que certains se voient attribué un zéro à une épreuve, ce que certains DASEN de l'académie ont pourtant affirmé dans la presse.

Nous vous demandons encore une fois l'annulation de la session actuelle d'E3C, et un retour des épreuves anonymes finales afin de retrouver un minimum de sérénité dans nos lycées. La FNEC-FP-FO demande toujours l'abrogation de la réforme du lycée et du baccalauréat. »

SEGPA :

« Pour les plus jeunes encore, et surtout pour celles et ceux qui sont en grande difficulté scolaire, celles et ceux qui sont en SEGPA, c'est pire : 6 heures ou 12 heures d'enseignement professionnel en moins dans les DG présentées niant ainsi l'efficacité de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ! Le FNEC-FP FO dénonce cette manœuvre qui consiste à récupérer des moyens au détriment de ces élèves très défavorisés. Pour respecter ce que disait notre 1^{er} Ministre devant le sénat le 28 mai 2019 « je tiens beaucoup au dispositif des SEGPA. Il est hors de question de l'affaiblir », FNEC-FP FO exige que le Rectorat intervienne pour que soient rendus les moyens aux SEGPA et soutient les collègues qui exercent consciencieusement leur métier dans des conditions déjà très difficiles. »

Nous avons conclu notre déclaration ainsi :

« Dans tous les domaines, réforme des retraites, moyens pour la rentrée 2020, refus de la fusion des académies de Toulouse et de Montpellier, les revendications des personnels sont légitimes.

Sur la réforme des retraites, le ministre lui-même, après avoir dénoncé les prétendus calculs inexacts de notre fédération, a finalement reconnu que cette réforme aurait des incidences très importantes sur le niveau de pension des personnels de l'Éducation nationale et a promis des mesures afin d'en limiter les effets, promesses dont l'engagement est considéré par le Conseil d'État, nous l'avons dit précédemment, comme contraire à la Constitution.

Les personnels ont donc raison de se mobiliser pour défendre leur pouvoir d'achat quand ils seront admis à faire valoir leurs droits à la retraite, ils ont raison de se mobiliser pour défendre un système basé sur la solidarité entre les générations et entre les différentes catégories de salariés. Les personnels ont raison de revendiquer des moyens leur permettant d'accomplir leurs missions au service des usagers.

Puisque les personnels ont raison, nous vous demandons, Monsieur le Recteur, de n'opérer aucune retenue sur les traitements des collègues. »

Dans les déclarations des autres organisations :

Sur les E3C si la **FSU** revendique le retour à un bac terminal anonyme national, la **CFDT** demande la réunion du comité de suivi de la réforme du baccalauréat dans l'académie et **l'UNSA** tout en reconnaissant la responsabilité du ministre estime qu'il y a des responsabilités individuelles dans la situation actuelle, selon **l'UNSA** « nul ne peut se dégager de sa responsabilité individuelle » dénonçant ainsi collègues et lycéens actuellement victimes de la répression.

Sur la réforme des retraites **l'UNSA** a rappelé son approbation de la « réforme systémique des retraites », considère qu'il y a des « négociations constructives avec le gouvernement » et déclare « nous croyons à la revalorisation ».

Réponses de M. le Recteur :

Pour Monsieur le Recteur, tout va très bien :

« Le conseil d'État rend un avis consultatif, libre au gouvernement de le suivre ou non et quand bien même ce qui est essentiel c'est moins le véhicule textuel que le contenu c'est à dire l'augmentation, il va bien y avoir revalorisation »

Sur le bac et les E3C : *« toutes les épreuves se sont tenues dans des conditions sereines. Dans 2 ou 3 établissements cela ne s'est pas passé dans des conditions de sérénité, c'est regrettable pour les élèves, les épreuves ont été décalées. Tous les élèves auront passé ces épreuves. »*

« Le Comité de suivi de la réforme se réunira la première semaine de la rentrée après les vacances. »

Carte des formations générales, technologiques et professionnelles (pour vote)

Le Rectorat présente les principales évolutions à la rentrée 2020 :

Les principaux principes qui ont guidé ces travaux sont :

- **Ouverture du lycée de Cazères**
- **Ouverture des formations prévues mais non réalisées**
BTS bio-analyse Castres, Bac pro logistique Valence d'Agen
- **Privilégier la transformation de l'offre existante**
Fermeture contre ouverture, évolution des capacités d'accueil
- **Rééquilibrer territorialement l'offre au sein de l'académie**
(du 09, 46, 32, 65 vers 82, 31) pour prendre en compte les évolutions démographiques, l'attractivité de l'offre, le déficit de capacité d'accueil sur certains territoires.
- **Poursuite de la réduction des effectifs en bac pro GA**

Evolutions de la carte des formations professionnelles présentées :

Enseignement public - Académie de Toulouse										
Carte des formations professionnelle pré-bac - Propositions RS 2020										
	Etablissement	DPT	FORMATION	Mod	Capacité R2020	Affectation 2018	Flocons 2018	Affectation 2019	Flocons 2019	Commentaires
Ouverture	Lycée Martin Malvy	31	CAP Décoration en Céramique	Ouverture	12					
	Lycée Martin Malvy	31	CAP Tournage en Céramique	Ouverture	12					
	LP H Boucher	31	2PRO Coiffure	Ouverture	30					
	LP Jean de Prades	82	CAP Pâtissier	Ouverture	12					
	LP Jean Baylet	82	2PRO Logistique	Ouverture	18					
Transformation	LP J Durroux	9	2PRO Métiers du commerce option A	Diminution	16	Transfert de capacités				Diminution capacité de 32 à 16 pour ouvrir option B du bac pro métiers du commerce et de la vente
	LP J Durroux	9	2PRO Métiers du commerce Option B	Ouverture	16					
	EREA Laurière	12	CAP Métallier	Fermeture	8	3	5	4	6	Transformation de l'offre
	EREA Laurière	12	CAP Comm-Serv en HCR	Ouverture	8					
	LPO J Gallien	31	CAP 1 an Peinture en carrosserie	Fermeture	12	0	7	0	0	Transformation de l'offre
	LPO J Gallien	31	MC4 Peinture Aéronautique	Ouverture	15				9	
	LP Guymier	31	2PRO MELEC	Fermeture	24	35	44	17	43	Transformation de l'offre : fermeture d'un groupe de 24 sur 48 en MELEC
	LP Guymier	31	2PRO Métiers de la sécurité	Ouverture	24					
	LPO d'Artagnan	32	2PRO MEI	Fermeture	12	9	11	7	8	Transformation de l'offre
	LPO d'Artagnan	32	2PRO SEN	Ouverture	15					
	LP Pardailhan	32	2PRO ASSP domicile	Fermeture	15	Transfert de capacités				Hausse de capacité en option structure de 30 à 48
	LP Pardailhan	32	2PRO ASSP structure	Augmentation	48					
	Lycée Le Garros	32	Prépa apprentissage	Ouverture	20					Prépa apprentissage gérée par le Greta et maintien de la 2ème année en scolaire
	Lycée Le Garros	32	CAP Maçon	transfo CAP 1 an	15	10	3	13	4	
	LP Rascol	81	2PRO SEN option A	Diminution	12					Transfert de capacités
	LP Rascol	81	2PRO SEN option C	Ouverture	12					
Fermeture	LP G Péri	31	DT Métiers du spectacle	Fermeture	0	NN	15	NN	9	Restructuration offre établissement commerce/métiers d'arts
	LP Urbain Vitry	31	2PRO Tech.Menusier Agenceur	Fermeture	0	7	12	6	7	Augmentation hausse capacité en BTS Bâtiment en contrepartie, Capacité initiale de 12
	LP Victor Duruy	65	CAP ATMFC	Fermeture	0	17	11	4	3	Capacité initiale de 15
	LP Clément de Pénille	81	MC Vente à distance	Fermeture	0	NN	1	NN	1	Capacité initiale de 12
	LP Hotelier	81	MC Organisateur de réception	Fermeture	0	NN	7	NN	4	Capacité initiale de 12
Régularisation	LP Pardailhan	32	MC Cuisine et desserts en restaurant	Fermeture	0	NN	7	NN	0	Capacité initiale de 15 - Gel RS 2019
	LP Pardailhan	32	MC Aide à domicile	Fermeture	0	NN	5	NN	0	Capacité initiale de 15 - Gel RS 2019
Gel	LP Arrouza	65	CAP Comm-Serv en HCR	Gel	0	9	8	7	8	Capacité initiale de 12

	Etablissement	DPT	FORMATION	Mod	Capacité R2020	Affectations 2018	Flocons 2018	Affectations 2019	Flocons 2019	Commentaires
Modification capacités accueil	LP J Durroux	9	2PRO Gestion Administration	Diminution	16	22	15	25	25	De 24 à 16
	LP Foix	12	2PRO Gestion Administration	Diminution	18	24	22	24	24	De 24 à 18
	LPO La Découverte	12	1PRO Technicien outillage	Diminution	6	7	8	5	4	Maintien des moyens pour accueillir la mobilité
	LPO La Découverte	12	1PRO Chaudronnerie	Diminution	12	24	23	13	14	
	LP H Boucher	31	CAP Couture	Diminution	30					
	LP H Boucher	31	2PRO Esthétique	Diminution	30					
	LPO J Gallieni	31	2PRO Gestion Administration	Diminution	18	24	24	55/75 famille GATL	56/75 famille GATL	De 24 à 18
	LP N Casteret	31	2PRO Gestion Administration	Diminution	18	12	16	12	17	De 24 à 18
	LP C Adler	32	2PRO MELEC	Diminution	18	19	17	13	16	Glissement des capacités de 6 places
	LP C Adler	32	2PRO Métiers de la relation client	Augmentation	24					
	LP Querquy Périgord	46	2PRO Comm et Serv en Restaurant	Diminution	24	20	20	22	17	Glissement des capacités de 12 places
	LP Querquy Périgord	46	2PRO Boulanger pâtisseries	Augmentation	24					
	Lycée Anne Veaute	81	2PRO Métiers de l'accueil	Diminution	18					Transfert de capacité au sein de la famille de métiers de la relation client afin de mieux répondre à la demande élève sans surcoût. Maintien d'une organisation pédagogique à 3 groupes de 15
	Lycée Anne Veaute	81	2PRO Métiers du commerce Option A	Augmentation	36					
	LPO ML Dissard	31	2PRO Gestion Administration	Diminution	24	32	30	31	32	De 32 à 24

Enseignement public - Académie de Toulouse
Carte des formations professionnelle post-bac - Propositions RS 2020

	Etablissement	DPT	Mixité	FORMATION	Mod	Capacité R2020	Flocons 2018	Acceptations 2019	Flocons 2019	Commentaires
Ouverture	LP G Péri	31		BTS NDRC	Ouverture	18				Restructuration offre établissement commerce/métiers d'arts
	LPO ML Dissard	31		BTS Métiers de la sécurité	Ouverture	18				
	LGT Pardalhan	32		BTS SIO	Ouverture	24				
	LP Borde basse	81		BTS Bio-analyse et contrôle	Ouverture	12				
	LP Borde basse	81		BTS Esthétique option cosmétologie	Ouverture	12				
Modification capacités d'accueil	LP Urbain Vitry	31		BTS Bâtiment	Augmentation	24	16	7	16	Transformation de l'offre par hausse de capacité du BTS de 15 à 24
	LP G Péri	31		DNMADE nouvelle mention	Augmentation	24	16	13	13	De 15 à 24
	LPO Monnerville	46		BTS Electrotechnique	Diminution	15	20	12	18	De 24 à 15
Fermeture	LPO M Lannes	32		BTS Comptabilité gestion	Fermeture	0	8	8	12	Capacité initiale de 12

La FNEC-FP FO dénonce les conditions dans lesquelles s'est tenu le Groupe de travail consacré à ces questions : aucun document n'a été fourni aux représentants des personnels empêchant ainsi de préparer l'instance et de consulter les collègues pour connaître leur position par rapport aux projets de l'administration. De plus, en séance, les documents n'ont pas été remis mais juste projetés, la FNEC-FP FO considère que cette manière de travailler est discutable et témoigne du peu de considération du rôle des représentants des personnels.

Sur le bac pro GA, les mesures de diminution ou de fermeture ne sont pas justifiées, ces formations sont demandées et il est urgent d'attendre car ce bac pro est en train d'être rénové avec l'objectif de permettre une meilleure insertion professionnelle.

En ce qui concerne les filières qui ont du mal à remplir, plutôt que de les fermer, il vaut mieux faire de la promotion car souvent les entreprises recherchent des jeunes car les besoins existent.

Pour rentrer un peu plus dans le détail :

Au LP Guynemer la décision de fermer MELEC et d'ouvrir métier de la sécurité provoque le mécontentement des collègues. Dans le Gers la fermeture de MEI et ouverture de SEN pose problème. Si l'ouverture de SEN est intéressante la disparition de MEI pose problème car les entreprises locales sont en demande de formation MEI.

Au LP Gabriel Peri les personnels sont très surpris et mécontents des décisions annoncées, une pétition a été et vous allez la recevoir.

A Galieni il est prévu la fermeture du CAP peinture alors qu'il y a déjà des candidatures pour l'année prochaine.

La décision sur les GA du LP Jean Durou de Foix qui fait le plein et dans lequel les collègues ont fait un énorme travail pour permettre des débouchés aux élèves en dynamisant la formation est particulièrement inique. Les collègues manifestent d'ailleurs devant le Rectorat pendant le CTA.

D'une manière générale la FNEC-FP FO considère que l'ouverture de BTS, qui est souvent présentée comme une compensation de la fermeture de sections de bac pro ou de CAP pose le problème de l'accueil des élèves. Il est nécessaire d'avoir des places en formation pour les élèves qui sortent du collège !

Le Recteur concède que sur la capacité d'accueil en GA on peut rester à 18 pour être au même niveau que dans le privé. Le rectorat justifie la fermeture de MEI et l'ouverture de SEN car le bac pro SEN offrirait plus d'accès à l'enseignement supérieur.

Le Secrétaire général adjoint indique qu'à Victor Duruy on se laisse un an pour réfléchir pour voir ce que l'on fait du CAP, le CAP est donc maintenu pour un an.

Vote sur la carte des formations professionnelles

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des formations professionnelles	FO, FSU, CFTD		UNSA	

Postes Spécifiques Nationaux (SPEN) (pour information)

Le Rectorat indique qu'il a répondu aux demandes des établissements

La FNEC-FP FO a rappelé sa position sur les postes spécifiques, c'est à dire qu'ils ne peuvent être réservés qu'à des situation particulières et justifiées par des compétences bien particulières. Nous avons posé une question sur le poste spécifique pénitentiaire de Lavaur, la demande vient -elle de l'administration pénitentiaire ?

Il nous a été répondu que c'est une demande du chef d'établissement à l'occasion du départ en retraite d'un collègue.

Si vous souhaitez avoir plus de précision, nous pouvons vous communiquer les documents.

Préparation de la rentrée 2020 : moyens premier et second degrés (pour information)

Sur le premier degré, le rectorat ne présente rien si ce n'est ces quelques éléments :

La dotation est de + 39 postes pour le 1er degré malgré un contexte de réduction des effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire 2020 dans notre académie.

La répartition des moyens entre départements est en cours d'étude, dans un dialogue permanent entre le recteur et les IA-DASEN.

Cette répartition sera présentée au prochain CTA de mars.

Un juste équilibre est recherché entre les besoins de la Haute-Garonne (augmentation des effectifs scolaires) et la nécessaire préservation de l'aménagement du territoire et du maillage des écoles dans les autres départements.

Sur le second degré le document suivant a été communiqué :

Annexe 1

COLLEGES et SEGPA	Budgets et effectifs au 30 décembre 2019 (Base EPP)							Prévisions 2020					
	HP	HSA	IMP (Unités - 1ère et 2ème degré)	Total DGH (hors IMP)	Total DG	Effectifs (hors APP et MLDG *)	HSE	Variation d'emplois (en ETP)	DG 2020	Prévision IMP 2020	DGH 2020		
											Total DGH	HP	HSA
					a			(b-a)/18	b	c	(b-c)		
09	7051	455	85	7 506,40	7 591,50	6015	1,262	4,22	7 687,60	92,75	7 574,75	7 120,27	454,49
12	9683	690	118	10 373,29	10 491,20	7861	1,335	-8,88	10 371,40	120,56	10 250,84	9 569,16	681,68
31	60716	4307	647	65 022,61	65 669,42	55519	1,183	46,48	66 488,22	788,31	65 699,91	61 626,51	4 073,39
32	8384	487	106	8 871,62	8 977,44	6933	1,295	-1,72	8 948,60	105,04	8 841,46	8 356,06	485,40
46	7560	470	89	8 030,10	8 119,40	6170	1,316	-10,47	7 881,00	92,04	7 838,96	7 380,38	458,58
65	9231	628	111	9 859,00	9 969,50	8065	1,236	6,26	10 084,00	120,54	9 943,46	9 320,00	623,46
81	17009	1184	189	18 193,20	18 382,25	14627	1,257	-1,68	18 363,76	216,85	18 136,90	16 956,46	1 180,44
82	12589	865	128	13 453,74	13 582,00	11122	1,221	6,06	13 673,00	168,81	13 504,19	12 636,42	867,77
Total	132 228,63	9 086,43	1 472,76	141 809,86	142 782,71	118 312	1,228	38,68	143 486,37	1704,90	141 780,47	132 965,27	8 825,20

Annexe 2

Annexe 2													
LP et SEP	Budgets et effectifs au 30 décembre 2019 (Base EPP)							Prévisions 2020					
	HP	HSA	IMP (Unités - 1ère et 2ème délég.)	Total DGH (hors IMP)	Total DG	Effectifs (hors APP et MLDS *)	H/E	Variation d'emplois (en ETP)	DG 2020	Prévision IMP 2020	DGH 2020		
											Total DGH	HP	HSA
					a			(b-a)/18	b	c	(b-c)		
09	3090,99	303,5	40	3 394,49	3 434,33	1441	2,383	1,28	8 468,88	35,02	3 421,94	3 116,02	305,92
12	3661,15	294	34	3 955,50	3 989,88	1563	2,553	-4,83	8 802,83	30,21	3 872,72	3 584,59	288,13
31	17325,8	1806	161	19 131,63	19 292,96	8563	2,253	-26,48	18 834,77	153,72	18 681,05	16 917,56	1 763,49
32	3040,06	290	24	3 329,80	3 354,07	1417	2,367	3,44	8 416,84	25,82	3 390,12	3 098,57	291,55
46	2773,58	252	24	3 025,14	3 048,71	1167	2,612	6,47	8 147,11	22,99	3 124,12	2 866,38	257,74
65	4558,98	521	49	5 080,00	5 129,12	2219	2,311	-2,12	8 081,01	47,06	5 043,95	4 529,47	514,48
81	6255,85	497	64	6 753,25	6 817,71	3107	2,194	0,88	8 835,43	61,65	6 773,78	6 279,29	494,49
82	4044,39	389	32	4 433,50	4 465,28	2057	2,171	11,48	8 871,88	31,00	4 640,88	4 233,41	407,47
Total	44 760,80	4 362,61	428,76	48 103,31	48 632,08	21 634	2,300	-8,78	48 568,03	407,47	48 948,56	44 625,29	4 323,27

Annexe 3

Annexe 3														
LGT et SGT	Budgets et effectifs au 30 décembre 2019 (Base EPP)							Prévisions 2020						
	HP	HSA	IMP (Unités - 1ère et 2ème délég.)	Total DGH (hors IMP)	Total DG	Effectifs (hors APP et MLDS *)	H/E	Variation d'emplois (en ETP)	DG 2020	Prévision IMP 2020	DGH 2020			
					a			(b-a)/18	b	c	(b-c)	Total DGH	HP	HSA
09	4178,83	445,40	58	4 624,23	4 682,59	2941	1,592	-7,70	4 644,06	54,87	4 489,18	4 056,87	432,31	
12	5814,40	629,40	88	6 443,80	6 532,22	3934	1,660	-4,88	8 447,73	83,24	6 364,49	5 728,04	636,45	
31	43781,82	5689,59	532	49 471,41	50 002,91	34969	1,430	-11,38	48 788,44	553,15	49 245,29	43 574,58	5 670,71	
32	4997,37	542,72	84	5 540,09	5 624,13	3399	1,655	-6,06	6 633,24	77,74	5 455,50	4 920,86	534,64	
46	4878,52	566,40	75	5 444,92	5 519,54	3255	1,696	-10,18	6 338,26	65,77	5 270,48	4 743,43	527,05	
65	7384,66	914,18	107	8 298,84	8 405,46	5114	1,644	-24,18	7 870,26	107,24	7 863,01	7 037,40	825,62	
81	10818,95	1299,30	140	12 118,25	12 258,31	8304	1,476	3,18	12 316,64	141,13	12 174,41	10 877,41	1 297,00	
82	7538,85	999,84	98	8 538,69	8 637,05	5707	1,513	-3,48	8 674,28	96,71	8 477,55	7 484,83	992,72	
Total	88 383,40	11 088,83	1 181,88	100 480,23	101 882,21	67 823	1,603	-83,47	100 518,78	1178,84	99 339,92	88 423,42	10 916,50	

Annexe 4

EREA	Budgets et effectifs au 30 décembre 2019 (Base EPP)							Prévisions 2020					
	HP	HSA	IMP (Unités - 1ère et 2ème délég.)	Total DGH (hors IMP)	Total DG	Effectifs (hors APP et MLDS *)	H/E	Variation d'emplois (en ETP)	DG 2020	Prévision IMP 2020	DGH 2020		
											Total DGH	HP	HSA
					a			(b-a)/18	b	c	(b-c)		
09	431	14,5	5	445,50	451,50	119	3,794	0,00	461,50	4,72	446,78	432,24	14,54
12	318,4	12,6	5	331,00	337,00	104	3,240	0,00	337,00	4,16	332,84	320,17	12,67
31	371,4	13,4	6	384,80	390,80	112	3,489	0,00	390,80	4,42	386,38	372,92	13,45
Total	1 120,80	40,50	18,00	1 181,30	1 179,30	336	3,620	0,00	1 179,30	13,31	1 165,99	1 125,33	40,67

Annexe 5

Annexe 5													
Ensemble	Budgets et effectifs au 30 décembre 2019 (Base EPP)							Prévisions 2020					
	HP	HSA	IMP (Unités - 1ère et 2ème délég.)	Total DGH (hors IMP)	Total DG	Effectifs (hors APP et MLDG *)	H/E	Variation d'emplois (en ETP hors IMP)	DG 2020	Prévision IMP 2020	DGH 2020		
											Total DGH	HP	HSA
					a			(b-a)/18	b	c	(b-c)		
09	14 751,87	1 218,75	189,30	15 970,62	16 159,92	10 516	1,537	-2,22	16 120,01	187,36	15 932,65	14 725,40	1 207,26
12	19 476,94	1 626,65	246,71	21 103,59	21 350,30	13 462	1,586	-16,18	21 069,08	238,17	20 830,89	19 201,96	1 618,93
31	122 194,95	11 815,50	1 345,64	134 010,45	135 356,09	99 163	1,365	8,87	136 612,28	1499,61	134 012,62	122 491,57	11 521,05
32	16 421,58	1 319,93	214,13	17 741,51	17 955,64	11 749	1,528	-3,33	17 886,88	208,60	17 688,08	16 375,50	1 311,59
46	15 212,20	1 287,96	187,49	16 500,16	16 687,65	10 592	1,575	-16,18	16 414,38	180,81	16 233,55	14 990,19	1 243,37
65	21 174,64	2 063,20	266,24	23 237,84	23 504,08	15 398	1,526	-21,06	23 126,28	274,84	22 851,42	20 886,86	1 963,55
81	34 083,90	2 980,80	393,57	37 064,70	37 458,27	26 038	1,439	2,68	37 604,72	419,63	37 085,09	34 113,17	2 971,92
82	24 172,45	2 253,48	258,40	26 425,93	26 684,33	18 886	1,413	13,06	26 818,14	296,52	26 521,62	24 354,66	2 267,96
Sous-total	287 488,63	24 688,27	3 101,48	292 064,80	295 168,28	206 804	1,434	-33,88	294 560,48	3305,62	291 244,84	267 138,30	24 106,83

Pour résumer : 1519 élèves de plus dans le second degré, - 33,66 postes

Pour la FNEC-FP FO il est inadmissible de ne pas avoir les éléments communiqués pour le premier degré et en ce qui concerne le second degré la préparation de la rentrée se fait dans des conditions catastrophiques.

Dans les collèges où les effectifs augmentent beaucoup, l'augmentation du nombre de postes ne sera pas à même d'améliorer la situation. Ce qui n'apparaît pas dans les documents c'est la saignée organisée dans l'ensemble des SEGPA de l'académie avec – 6 H pour une SEGPA avec une classe par niveau et – 12 H pour les SEGPA avec deux classes par niveau. Cela va bien sur dégrader de manière très importante la situation dans les SEGPA mais aussi dans les collèges qui accueillent ces SEGPA car pour essayer de maintenir un minimum d'enseignements en atelier les établissements vont être contraints de prendre sur l'enveloppe du collège. Les LP sont impactés négativement avec – 9 postes.

Quand aux lycées il s'agit d'un véritable plan social avec – 63,5 postes, en application de la réforme du lycée dont l'objectif apparaît maintenant de plus en plus clairement. Dans certains établissements le nombre de postes supprimés est impressionnant (15 postes à Déodat de Séverac par exemple, 6 postes à Clément Marot à Cahors, 4 postes à Gaston Monnerville à Cahors toujours) . Certaines disciplines sont très impactées (STI, Physique) et les collègues vont avoir de très grosses difficultés pour retrouver un poste.

Réponses du Recteur :

Sur second degré , c'est la situation à cet instant, il peut y avoir des ajustements de rentrée, il existe une réserve académique de 14,7 ETP qui seront ajoutés. L'académie consomme trop d'heures supplémentaires, on doit rendre 14 postes en HS

Sur les questions d'effectifs, si on constate 32 ou 33 élèves au collège il y aura des ajustements de rentrée

Sur les mathématiques en lycée le choix sera d'ouvrir très largement les maths complémentaires, partout ou il y aura des demandes, maths expert sera ouvert là ou il y a des demandes.

Sur les SEGPA nous restons dans les financements théoriques au-delà du réglementaire, nous avons fait le choix de financer les ULIS et les UPE2A en puisant sur les SEGPA. On a entendu ce que vous dites sur le sujet, les DASEN vont regarder les choses de près

Pour la FNEC-FP FO les réponses du Rectorat ne sont pas satisfaisantes, faire face aux classe avec 32 ou 33 élèves en collège avec des moyens d'ajustement ce n'est pas la même chose que de prévoir les choses maintenant, les collègues se retrouvent avec le choix entre accepter des heures supplémentaires ou garder des classes à effectifs pléthoriques. Sur les SEGPA l'argument du financement des ULIS et des UPE2A n'est pas correct, les élèves de SEGPA existent, ils ont des besoins.

C'est donc la mobilisation des collègues qui peut permettre de faire bouger les choses, la FNEC-FP FO encourage les collègues à établir leurs revendications, à se mobiliser, à demander à être reçu, à organiser le rapport de force !

Lignes directrices de gestion académique relatives à la mobilité des personnels (pour vote)

La FNEC-FP FO rappelle sa totale opposition à la mise en œuvre des lignes directrices de gestion. Il s'agit de l'application de la loi de transformation de la fonction publique qui fait disparaître totalement le contrôle des représentants du personnel sur les opérations d'affectation et de mutation. Le rectorat présente des lignes de gestion très vagues qui sont la reprise des lignes de gestion ministérielles, il n'y aura pas de groupe de travail sur les circulaires mutation et pas de CAPA et CAPD sur les opérations de mutation.

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Lignes directrices de gestion premier degré	FO, FSU, UNSA , CFDT			

Départ de la délégation de la CFDT

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Lignes directrices de gestion second degré	FO, FSU, UNSA			

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Lignes directrices de gestion ATSS	FO, FSU, UNSA			

Modification de la sectorisation de certains lycées (pour information)

Le Rectorat présente les deux évolutions proposées, évolutions qui résultent de :

- La création du lycée de Cazères qui ouvre à la rentrée 2020 pour le niveau secondes avec 8 divisions, création du lycée qui impacte les lycées de Muret et de Lavelanet (4 divisions de moins à Muret, 2 à Lavelanet)
- De meilleur taux d'entrée à Toulouse Lautrec qui sont liés à une meilleure attractivité de l'établissement et au fait que la réforme diminue le nombre de dérogations. Il est donc décidé la réduction du secteur de Toulouse Lautrec (40 élèves sont dirigés vers Fermat, 30 autres vers St Sernin grâce à la ligne de métro)

Bilan social 2018 (pour information)

Par manque de temps le bilan social n'a pas été présenté.

Il est indiqué que le comité académique de suivi de la réforme du lycée est prévu le 28 février (représentativité CTA)